



# ÉDITO

## Arme à la maison? Votons!

Les dernières nouvelles du front nous apprennent que le citoyen soldat suisse pourrait conserver son arme à la maison. Mais devrait en revanche renoncer à la munition de poche qui l'accompagnait.

On met le tout au conditionnel, car c'est la commission de sécurité du Conseil des Etats qui a concocté cela. Et que la proposition vogue maintenant en direction du Conseil national, qui en discutera à son tour en juin.

Et de compromis en palabres, d'amendements en contre-propositions, de virgules déplacées en phrases biffées, peut-être, peut-être arriverons-nous à une proposition concrète et réaliste pour empêcher que le citoyen suisse n'utilise son arme et sa munition, qui pour mettre fin à ses propres jours, qui pour abrégé ceux d'autrui.

En l'état, l'idée de proposer l'arme à la maison et la munition à l'arsenal est une vaste plaisanterie, qui ne satisfait personne. Parce que les balles s'achètent à peu près partout (c'est la cheffe de la police zurichoise qui nous le dit, la politicienne UDC Rita Fuhrer).

Mais aussi parce que les cours de répétition et les tirs obligatoires sont devenus au fil des années un quasi self-service pour les gens qui veulent se procurer à bon compte de quoi armer leur canon.

Les officiels de l'armée suisse vous diront bien sûr le contraire, en jurant

la main sur le cœur que les contrôles sont stricts, et que l'évolution de la technologie rend le vol de la munition plus difficile.

A ce catéchisme mécaniquement répété, on opposera le témoignage d'innombrables citoyens soldats précisément, qui tous ont vu une fois ou l'autre, dans leurs cours de répétition, comment il était aisé de chouraver balles et grenades.

Mais les temps changent et il est maintenant aussi des officiers de milice, comme le président du Parti radical genevois Pierre Maudet, qui n'hésitent pas à briser la langue de bois officielle.

A ce stade de la discussion, notre conviction est donc faite: si l'on veut atteindre une quelconque efficacité dans la réduction des risques liés à l'omniprésence des armes de service en Suisse, il faudra en passer par la remise de l'arme personnelle et de sa munition à l'arsenal. Point barre.

Tout le reste n'est que cosmétique inutile, et compromis en forme d'écran de fumée.

Dans cette perspective, il serait bon que la discussion soit portée devant le peuple et que nous soyons amenés à voter sur ce point précis. Les uns et les autres pourraient ainsi compter leurs troupes. Et nous pourrions enfin constater si le mythe de l'arme personnelle à la maison résiste encore. Ou non.



**Michel Danthe**

Rédacteur en chef  
michel.danthe@edipresse.ch